44me Année — No 2276 Telephone 7.94 BUREAUX : 5, Rue Es-Sadikia — TUNIS 15 CENTIMES 8-12 Août 1932

La Petite Tunisie

Le Petit Tunisien SOCIALE La Tunisie Socialiste

Insertions 1re page 5 fr. la ligne; 2e page : 3 fr. la ligne Abonnements et annonces payables d'avance

Rédacteur en chef : Emile LACROIX

Abonnements Tunisie-Constantine : 10 fr. par an. France 12 — Etranger 18 fr. par an

BIBLIOTHEQUE PUBLIQUE TUNIS

Comment la France nous traite

Le raccordement de la ligne d'Oudjda à Fez

Au moment de l'insurrection d'Abd-el-Krim l'Algérie n'était reliée à Fez que par un petit chemin de fer à voie de o m. 60 qui était manifestement insuffisant à rendre les services que la situation exigeait. Si l'on avait eu le chemin de fer à voie normale en 3 mois Abd-el-Krim aurait été obligé de se rendre et faire sa soumission, ce qui eût évité des morts et des dépenses considérables s'élevant à des centaines de millions.

Les millions importent peu, les vies des combattants sont autrement précieuses et l'on citait des cas héroïques qui faisaient l'admiration de tous, français et étrangers.

Donc, quand Abd-el-Krim eût fait sa soumission on décida qu'il fallait remplacer le tortillard par une voie normale afin qu'il n'y eut pas de rupture de charge. Mais cela allait coûter fort cher en rason de la nature du terrain, des montagnes à traverser, des ponts à construire...

Qu'importe, la France couvrirait les frais.

Et l'on se mit à l'œuvre.

Le Maroc puisa tant qu'il put dans ses caisses, emprunta, et finalement fit appel au concours de la Métropole qui répondit que cela ne la regardait point.

C'est le Maroc seul qui est seul intéressé à la construction de ce chemin de fer.

Exclamations ! tempêtes !

En beau joueur, le Maroc poursuit la construction de cette ligne dont elle n'avait aucun besoin.

Ici, laissons parler le « Petit Casablancais » qui va nous rapporter le bénéfice que retirera le Maroc de cette ligne qui n'aura pas coûté moins de deux milliards au protectorat :

LE FEZ-OUDJDA

S'il est une ligne dont le Maroc ne tirera aucune ressource c'est bien celle de Fez à Oudjda: sans doute les voyages entre l'Algérie et le Maroc seront facilités mais l'économie marocaine n'y gagnera rien : nous n'avons pas grand'chose à vendre à l'Algérie qui produit à peu près les mêmes choses que nous: nous pouvons devenir un de ses clients puisqu'elle produit plus abondamment que nous; ce ne sera pas un gros atout dans notre jeu, car enfin, nous sommes client beaucoup plus souvent qu'il nous serait nécessaire.

Par contre il était excellent pour la défense nationale de relier les trois possessions françaises de l'Afrique du Nord. Cette œuvre intéressant la France en général et non le Maroc en particulier, les ministères successifs étaient tous d'accord : elle ne serait pas à la charge du Maroc. La Compagnie des Chemins de fer serait autorisée à émettre un emprunt d'environ un milliard que l'on demanderait à l'épargne française de couvrir.

Fort de cette unité de vue le Maroc s'est mis hardiment à l'œuvre. Il a commencé les travaux. Naturellement il a fallu de l'argent : plusieurs prêteurs, confiants dans la parole des ministères, ont avancé les sommes nécessaires. Ils pensaient être remboursés sur les fonds d'emprunt.

Avec cet argent on a poussé les travaux et lorsque plusieurs centaines de millions ont été engagés on a estimé que le moment était venu de lancer l'emprunt de consolidation.

LA MISSION

Entre temps le Sénat estima qu'on ne pouvait accorder au Maroc un emprunt important et qui venait après pulsieurs autres sans une enquête serrée. Il dépêcha donc le Général Messimy qui vint au Maroc, le parcourut en long et en large, se fit donner des explications et des notes, rentra en France et rédigea un rapport. Celui-ci fut sérieusement établi, bien documenté, sans trop d'erreurs, long de cent pages, assez favorable au Maroc : il concluait à l'accord de notre emprunt, c'est tout ce que nous demandions. Les ministres en prirent connaissance, on crut qu'ils allaient très rapidement donner leur signature. Loin delà !

LA DEROBADE

M. Germain Martin s'aperçut en lisant ce rapport que le Maroc avait financé les travaux par des procédés bancaires, ministre des finances, critiqua cette méthode, mais, député, se rappela que le programme de la majorité était défavorable aux emprunts, et pensa que le Maroc pourrait fort bien persévérer dans cette méthode : « Il s'est débrouillé sans emprunt, qu'il continue ». M. Germain Martin amena facilement M. Herriot à son point de vue.

Celui-ci fit donc appeler le Général Messimy et lui tint ce langage :

— « Mon cher sénateur, laissez-nous tranquille avec votre rapport et votre emprunt. On s'en occupera à la rentrée ».

Alors M. Messimy, quoique toujours favorable à cet emprunt se retourna vers M. Saint :

« Mon cher Ministre je suis très ennuyé mais pour des raisons majeures. M. Herriot m'a demandé de le laisser tranquille avec mon rapport et votre emprunt. Je ne déposerai pas mon rapport et vous n'aurez pas votre emprunt avant la rentrée ».

ALTERNATIVES

Ou bien la France veut de son chemin de fer et elle doit nous donner les moyens de le construire ou bien elle n'en veut pas et nous n'avons aucune raison de continuer les travaux.

Ou bien la France à la rentrée nous accordera ntore emprunt et le Maroc peut continuer à financer ou bien elle ne nous l'accordera pas et le Maroc, continuant de financer, se vide complètement de sa trésorerie.

Ou bien la France néglige les intérêts de son protectorat, et c'est là une mauvaise action, ou bien le ministère joue un mauvais tour aux représentants de la France au Maroc, et c'est là un bien vilain procédé.

LE CONSEIL SUPERIEUR DES TRANSPORTS

Puisque nous en sommes aux transports ne lâchons pas la question. Elle devient angoissante en effet. La diminution des exportations de phosphates, sensiblement ralenti, le trafic par voie ferrée. Quant aux transporteurs automobiles ils ne sont pas dans une brillante situation et ils ont dû imposer à leurs employés des diminutions de salaires qui vont jusqu'à 30 pour cent, ils ont dû en licencier un bon nombre et prévoient d'autres licenciements d'ici le mois d'octobre. La crise des transports fait tache d'huile : carrossiers, menuisiers, marchands de fer, de pièces détachées, de pneus, d'huiles, d'essence, etc... sont leurs fournisseurs et participent à leurs ennuis. En ce qui concerne les seuls transports automobiles on estime qu'ils font vivre au Maroc 40.000 personnes et qu'une forte proportion des chômeurs fait partie de leur corporation. Il est urgent d'appliquer les remèdes prévus.

L'un d'eux est la création d'un Conseil Supérieur des Transports, qui comprendrait les représentants des transports, chambres consultatives et usagers . il aurait pour but de régulariser les prix et particulièrement d'éviter les trop rapides changements de tarifs. L'autre est l'application stricte du dahir sur le roulage et la circulation afin d'éliminer un certain nombre de transporteurs.

Ces deux remèdes vont l'un avec l'autre et non l'un sans l'autre. Ls Conseil Supérieur sera très utile s'il réussit à ralentir la course aux bas prix et supprimer ces brusques variations qui interdisent tout calcul des prix de revient; mais il ne suffit pas que les transports recherchent la stabilité des prix il faut aussi qu'ils fournissent au public une marchandise meilleure et réduisent la concurrence à des proportions raisonnables; c'est à ce but que tend l'application du dahir : non seulement les transports devront présenter toutes garanties de sécurité mais encore les transporteurs qui ne seront pas en accord avec la police du roulage devront disparaître. Ainsi le public et les transporteurs sérieux y trouveront leurs avantages.

On s'étonne que les autorités compétentes mettent si longtemps à appliquer des mesures jugées par tous salutaires.

***

Après celle-là il faudrait tirer l'échelle mais la MERE-PATRIE nous a habitués depuis quelque temps à ces tours envers ses colonies qu'elle est en train de ruiner avec ses congintements et autres chinoiseries.

J. S. P.

BULLETIN

Essor de l'Enseignement en Tunisie

Sous ce titre, M. le sénateur Edouard Néron, de la Haute-Loire, vient de publier dans les « Annales Coloniales » de Paris, un article qu'on peut apprécier dans la Métropole mais moins sur place.

Nous qui vivons en Tunisie nous ne pouvons nous réjouir comme lui, tout au moins pour les écoles du bled éloigné qu'il faut construire et pourvoir d'éducateurs qui ne travaillent pas, et avec raison, à « l'œil ».

Et le budget de l'enseignement s'enfle et progresse d'année en année.

Pour nous, on est allé trop vite, il fallait d'abord doter les villes principales et les villages importants d'écoles franco-arabes, pour les bleds lointains laisser les Koutabs enseigner la langue du pays. On nous dira peut-être que ces écoles franco-arabes sont réclamées par les indigènes eux-mêmes.

C'est possible, mais s'ils les réclament c'est parce qu'ils y ont un intérêt très grand, celui de dispenser leurs fils de la conscription lorsqu'ils ont obtenu le certificat d'études. Et non seulement cela les dispense de deux années de caserne mais aussi du versement de la prime de rachat qui est assez élevée aujourd'hui s'ils ont eu la malchance de tirer un mauvais numéro.

Il faudrait donc aujourd'hui commencer par supprimer le bénéfice de la dispense du service militaire aux élèves ayant obtenu le certificat d'études, et puis l'on verra si ceux qui réclament si fort à cor et à cri, des écoles pour leurs fils les demandent toujours.

Mais il y a une limite qu'il ne faut pas dépasser à développer l'enseignement français aux indigènes; du reste, les caïds sont les premiers à dire qu'il faut s'arrêter et les lettrés musulmans des villes font chorus avec eux.

Gardons donc notre argent pour secourir les guenillards, ceux qui meurent de faim, cela vaudra mieux que de construire des écoles à perte de vue car il nous faudrait doubler les impôts et nous en sommes déjà surchargés !

Nous voudrions mettre sous les yeux de nos lecteurs l'article entier de M. le sénateur Néron, nous nous bornerons à en publier quelques passages :

Bien que le dernier budget tunisien ait dû être soumis à un régime de compression très sévère, M. Gau, l'éminent Directeur général de l'Enseignement, a pu obtenir du Grand Conseil non pas tout ce qu'il aurait voulu, mais, du moins, les crédits nécessaires à diverses *créations* ou extensions particulièrement urgentes.

Des classes nouvelles ont été organisées ou vont l'être pour la rentrée à l'école de la rue Claude-Bernard, à Bellevue, au Bardo, à Saint-Germain; une école de filles musulmanes s'est ouverte rue du Riche, à Tunis. A l'intérieur, on signale des ouvertures d'écoles à Ben-Bachir, à Haouaria, à Maamoura, à Nianou, à Sedjà, à Touza. Le centre important de Souk-el-Arba est doté d'une école de filles musulmanes.

L'enseignement professionnel qui est l'objet de toute la sollicitude du Directeur de l'Enseignement, a été aussi largement pourvu que les disponibilités financières l'ont permis : le laboratoire de teinturerie qui fonctionnait déjà à Djerba, a été agrandi pour répondre aux sollicitations des familles indigènes qui y demandent l'admission de leurs enfants au sortir de l'école primaire.

Des cours professionnels plus généraux ont été institués ou développés à Sousse, Kairouan, Gabès, Béja.

A la rentrée, des classes nouvelles vont s'ajouter aux écoles de La Mornaghia, de Maktar, de Depienne et de nouveaux locaux scolaires sont prévus à Ferryville, à Philippe-Thomas, à Sakiet-es-Zit.

Le développement de l'enseignement se poursuit donc à un rythme appréciable. Et pourtant, il faudrait pouvoir faire davantage encore.

C'est le sentiment que m'exprimait, ces jours-ci, un directeur d'école de Tunisie que les vacances — elles commencent là-bas au début de juillet, en raison du climat — ramenaient pour quelques semaines, vers la terre natale.

Ce directeur d'école n'était-ilpas orfèvre, M. Néron, pour réclamer toujours et sans cesse l'ouverture de nouvelles écoles ?

L. de P.

Des télégrammes ont été échangés entre le Président du Conseil et le Bey de Tunis

M. Herriot, président du Conseil, après avoir reçu la visite au Quai d'Orsay, de M. Manceron, a adressé à S. A. le Bey, le télégramme suivant :

« Recevant M. Manceron, je veux profiter de cette occasion pour vous envoyer mes hommages et l'assurance de ma fidèle amitié. »

Le bey a répondu à M. Herriot en ces termes :

« J'exprime à Votre Excellence mes sentiments de haute gratitude pour l'aimable et affectueuse pensée que vous avez bien voulu m'adresser à l'occasion de la visite de M. Manceron qui est pour moi un conseiller sincère et un ami fidèle. Je prie Votre Excellence de trouver ici une nouvelle assurance de mon indéfectible amitié. »

Parions que cet échange de télégrammes, de bons procédés, a dû faire trépigner un de nos confrères d'Alger qui n'a pas voulu que nous connaissions le contenu de son livre, sans doute réquisitoire, contre le souverain et les mauvais français qui sont mieux à même de le juger ici sur place que lui sur la foi de renseignements erronés dont on connait la source venimeuse et méchante.

Edouard et les enfants des douars

Nous ne savions pas que notre excellent confrère R. de la Porte maniait le sabir presque aussi bien que Kaddour ben Nitram, dont la réputation n'est plus à faire.

A propos du voyage de la Commission franco-tunisienne — tombé à l'eau — il met en scène un ancien tiraillor qui a servi longtemps d'ordonnance au commandant Herriot, père de notre actuel président du Conseil des Ministres.

« Ti viens voir Liloire (Edouard) Liriot (Herriot) avic moi. Tous les deux partir Paris. »

Et cela continue sur ce ton pendant deux longues colonnes tordantes.

Mais là où notre confrère commet une erreur, c'est quand il parle des démarches à accomplir pour voir le président du Conseil et la présence indispensable du Résident Général, comme si celle-ci était nécessaire :

« — Mais comme vous y allez. M. Herriot ne me connaît pas.

« — Il te connaît pas ? On te connaît pas en France, toi Français ? mais, en Tunisie, tos l'monde vous connaît, la boulice, les tramways, les cireurs, les grands, les petits, avec tes grandes jambes et ton grand nez. Et en France, on te connaît pas ?

« — Mais non, je vous assure.

« — Mais, ça fait rien; moi, ji connais Lidoire. Je lui dis : « Lui, c'est un bon Francis », ça suffit.

« — Ça suffit pas ? T'as fait quelque chose à Lidoire ? Tu t'as battu avec lui ?

« — Non, bien sûr; c'est-à-dire, pas moi !

« — Ji comprends; c'est pas le même chose.

« — Quelque chose comme cela. Mais ce n'est pas la question. Croyez-vous que nous allons arriver comme ça, à Paris, chez M. Herriot, que nous allons être reçus tout de suite tous les deux et lui raconter notre petite histoire en tête-à-tête ? Il faut écrire au Résident Général, le prier de vouloir bien obtenir pour nous une audience du Premier Ministre, remettre une note écrite sur ce que nous voulons dire et demander. Les bureaux étudieront notre note, la corrigeront, feront la réponse du Président du Conseil, s'il consent à nous recevoir. »

Notre confrère croit-il vraiment qu'il soit nécessaire d'être connu du président du Conseil pour être reçu par lui et, de plus, en présence du Résident Général ?

Nous allons lui conter une affaire personnelle.

Il y a quelque trente ans, nous menions une violente campagne contre le Résident Général Millet et, par le plus grand des hasards, ce dieu des journalistes, nous fûmes mis au courant d'un fait typique qui allait nous débarrasser du quidam dont toute la population avait marre.

Après nous être assuré de sa parfaite authenticité nous passâmes un télégramme à M. Ribot, président du Conseil des Ministres et ministre des Finances pour lui demander une audience :

« Pars Paris pour bref séjour. Vous demande audience pour mardi. Lacroix, Petite Tunisie, Grand Hôtel, Paris. »

Et le jour même nous partîmes, tout joyeux du bon tour que nous allions jouer au triste sire qui dirigeait les destinées du protectorat.

En arrivant nous trouvâmes à l'hôtel le papier du Cabinet du président du Conseil nous accordant l'audience pour le mardi à 10 h. 30.

Le mardi matin nous étions au Ministère des Finances attendant notre tour de réception quand nous vîmes arriver qui ? M. Millet lui-même que nous avions laissé à Tunis.

Par quelle voie était-il venu ?

A ce moment il n'y avait pas de service aérien. Comment était-il là ? Sans doute au vu de notre dépêche il avait résolu de se rendre à Paris pour parer aux événements.

Dans le long couloir du Ministère des Finances nous le vîmes parlementer avec l'huissiers de service pour tâcher — sans doute — d'être reçu avant nous.

Peine perdue. Et nous fûmes introduit près de M. Ribot, dont la longue silhouette était imposante autant que toute sa personne.

Nous expliquâmes ce qui nous amenait à Paris.

Cela l'intéressa, puis se levant il nous accompagna jusqu'à la porte en nous serrant vivement et fortement la main avec des merci en veux-tu en voilà.

Au lieu de partir nous eûmes la patience d'attendre la fin de l'audience accordée au Résident Général Millet qui était le dernier sur la liste.

Et c'est pâle, défait, trébuchant, que nous le vîmes sortir du grand bureau ministériel où il avait dû recevoir un savon carabiné.

« Son compte est réglé, pensâmes-nous. »

Effectivement, son changement était décidé mais il n'eût lieu que quelques semaines après car Millet avait tout de même quelques amis qui s'intéressèrent à son sort mais ne purent le sauver.

Il devint ambassadeur in-partibus.

Cela nous était égal, le principal pour nous qui l'avions traité comme méritait sa gestion, qu'il partit.

Emile LACROIX.

Lr guerre qui vient

VON PAPEN CÈDERAIT LE POUVOIR A HITLER

Tenez-nous donc sur nos gardes car avec Hitler et von Schleicher elle sera déclanchée par ces deux forbans qui ne rêvent que revanche.

Fourbissons nos armes et tenons-nous sur nos gardes si nous ne voulons essuyer des revers cuisants.

L'émancipation de la femme

Sous le déguisement de préceptes moraux, les commandements de l'Eglise romaine disent :

Impudique point ne seras
De corps ni de consentement.
Désirs impurs rejetteras
Pour garder ton corps chastement
Œuvre de chair ne désireras
Qu'en mariage seulement.

Ces préjugés sont parmi les plus tenaces à déraciner et c'est pourquoi pour maint esprit averti, l'émancipation sexuelle de la femme, l'éducatrice naturelle de l'enfant semble devoir passer avant toutes les autres émancipations.

Quand on serre la question de près, il n'est pas difficile de s'apercevoir que l'émancipation réelle de la femme dépend de son émancipation religieuse absolue et de son émancipation sexuelle. C'est seulement quand elle s'est débarrassée de la notion Dieu et de la moralité qu'elle est délivrée de la superstition et de l'ascétisme de l'autel, du trô-

ne, du prêtre et du mari. Religion, mœurs, sont les deux piliers de l'esclavage féminin individuel et du conservatisme social féminin. Elles le sont par surcroît de l'ignorance et de l'exploitation où croupissent la généralité des hommes.

F. DREVON.

Echos et Nouvelles

M. LUCIEN SAINT A PARIS

M. Saint, Résident Général de France au Maroc, vient d'arriver à Paris accompagné de M. Voizard, chef de son cabinet civil.

De nombreuses personnalités françaises et marocaines le saluèrent à son arrivée à la gare de Lyon, notamment M. Vatin-Perignon, représentant le maréchal Lyautey; Joyant, directeur des travaux publics du Maroc; Si Kaddour Ben Gabrit, président, et M. Robert Raynaud, secrétaire général de l'Institut musulman; Nacivet, directeur, et Mouret, sous-directeur de l'Office du Maroc, etc., etc...

DANS LA LEGION D'HONNEUR

Au grade d'officier :

M. Gau, directeur général de l'Enseignement public;

Chevalier :

MM. Dalloz, vice-président du Tribunal Civil, et Pierre Voizard, chef de cabinet du Commissaire-Résident Général au Maroc, ancien contrôleur suppléant en Tunisie; M. Coguilhat, chef de service à la Direction de l'Agriculture.

Nous sommes particulièrement heureux d'enregistrer toutes ces nominations qui ont été unanimement et sympathiquement accueillies par tous ceux qui les connaissent et les estiment et de les féliciter très sincèrement.

EN L'HONNEUR DE M. G. ALAPETITE

Une plaque vient d'être posée sur la maison natale de M. G. Alapetite, à Clamecy.

Cet hommage était dû à celui qui consacra près de cinquante années au service de son pays, devint préfet, résident général en Tunisie, ambassadeur à Madrid puis haut-commissaire en Alsace-Lorraine.

A L'ADNIMISTRATION DES HABOUS

Notre ami, M. Mohamed Saadallah, directeur des Habous, est rentré de France après quelques semaines de repos dans les Vosges où la température fut loin d'être clémente.

Il a repris immédiatement ses hautes fonctions.

ET LES DIX MILLIONS POUR LES SINISTRES DU CYCLONE

La souscription en faveur des sinistrés du cyclone s'élève à un peu plus de quatre millions, ce qui est manifestement insuffisant pour les dommages causés aux particuliers, quant aux autres, le Gouvernement est un peu là pour y faire face.

Mais tout de même la précédente législature avait décidé de nous octroyer dix millions qui auraient été les bienvenus.

Que sont-ils devenus ?

Les Chambres sont parties en vacances jusqu'au 20 octobre. C'est dire que nous devons en faire notre deuil.

Ah ! la belle solidarité !

LES PLAGES DANGEREUSES

Contrairement aux dires de la « Tunisie Française » la plage de Radès, à gauche de la route, en arrivant à la mer, est assez dangereuse; plusieurs enlisements s'y sont produits au cours des années passées.

Celle de Saint-Germain, dans la partie en deça du petit oued, face à l'ancien bordj El Haddad ne le serait pas moins. Aussi engageons-nous les baigneurs à éviter ces endroits dangereux

A FOURBIVILLE

Fourbiville était autrefois une jolie petite localité, propre, bien entretenue, avec de jolies villas ou maisonnettes, et le public s'y portait en foule tout l'été.

Son casino était le rendez-vous de toute la bonne société; l'on y jouait des opérettes et autres amusements dont le baccarat permettait de couvrir les frais.

Aujourd'hui plus de baccarat, plus d'opérettes, des rues infectes, des arabats, à même les rues durant toute la journée et la nuit, des maisons sordides, un marché qui est une véritable horreur. Comment le Conseil Municipal a-t-il pu autoriser l'installation de cette odieuse bicoque et des marchands aux alentours.

L'établissement de bains liu-même, par l'effet du temps, est devenu une horrible chose qu'il faudrait reconstruire.

Cela ne nous étonne guère après l'information de la « Dépêche Tunisienne », qui relève que des employés communaux empochaient les taxes sans donner de reçu. Alors l'on comprend la dèche de la commune. Et ceci a été dit au sein même du Conseil Municipal.

S'il n'y avait que cette histoire, mais il y en a d'autres que nous ferons connaître en son temps; en attendant on n'appelle plus que Fourbiville, la belle localité d'autrefois.

Contre les congés des fonctionnaires

Dans le « Courrier du Maroc » un collaborateur de ce journal qui signe le Rekkas relève que depuis quelques jours la chronique des départs se fait de jour en jour plus longue. Il y relève, en prenant son café-crème, que M. Durand ou Dupont a fui les rivages de l'oued Fès pour aller prendre un repos bien gagné sur l'autre rive méditerranéenne et dépenser un argent qui appartient sans conteste au protectorat.

Loin de moi, dit-il, l'idée de prendre position dans un tel débat et de partager de telles imputations, j'ai beaucoup d'amis fonctionnaires et je reconnais en leur faveur qu'ils n'ont que rarement importé dans ce pays neuf, la morgue ou la stérilité des administrations publiques des vieux pays.

Au contraire, c'est ici au Maroc qu'on les voit travailler à l'instar des pionniers sans souci de la fatigue ni des heures supplémentaires et qu'on les voit apporter le meilleur d'eux-mêmes à l'œuvre française de création.

Mais enfin il faut avouer qu'ils récupèreront un bel élément de popularité le jour où ils voudront bien ne plus manifester une nécessité impérieuse de s'en aller du Maroc tous les deux ans, comme si notre pays d'adoption était le siège de la fièvre jaune ou du choléra morbus.

Allons mes amis fonctionnaires, avouez donc que ce geste n'est pas aimable pour nous, pour ceux qui restent et qui en acquièrent une réputation de peigne-cul !

Vous aurez mauvaise grâce à ne pas changer votre fusil d'épaule, ne voyez-vous donc point que la nature elle-même vous a précédé.

On a froid en juillet et l'on déserte Immouzer pour aller se réchauffer les genoux à Dar Debibagh au bon soleil de midi !

C'est le monde renversé, et jamais depuis une décade je n'ai vu un mois de juillet aussi frais, les nuits sont froides, le ciel est souvent couvert et nuageux et il a bruiné encore d'une fine pluie d'hiver la semaine passée. Pourquoi donc aller en France, venez donc estiver à Fès, les terrasses de café sont accueillantes, le goudron des boulevards n'a pas fondu et les fruits sont pour rien au marché.

LE REKKAS.

Lisez *Excelsior* et *Dimanche Illustré* avec ses inénarrables Buot, Zig et Puce et Alfred le pingouin.

Nécrologie

La Tunisie a subi ces jours derniers quelques deuils qui ont profondément ému les diverses populations de notre ville et même de toute la Régence.

En premier lieu il faut citer Mme Pouvreau, la jeune femme du capitaine, attaché à la Résidence Générale, enlevée en quelques jours à l'affection de son mari et de tous les siens.

Puis M. Soubrane, directeur général-adjoint des Finances, qui était parti pour France quelques jours avant sa mort survenue à la suite d'une congestion cérébrale provoquée par le chagrin d'avoir perdu une grosse partie de ses économies amassées pendant de longues années.

Après M. Ali Mahoui, qui, avant la guerre, était une personnalité très connue et répandue dans la société française; sa haute stature, sa figure souriante et avenante faisaient de lui un personnage que l'on aimait fréquenter.

Puis la guerre vint, la maladie aussi, et notre pauvre ami, Ali Mahoui, n'était plus ces temps derniers qu'une pauvre chose que la mort seule délivrerait de ses souffrances péniblement mais vaillamment supportées.

Enfin, M. Verdier, ancien directeur de mines, président du Comité des Mines et, comme tel, délégué au Grand Conseil où il tenait une place en vue et appréciée.

Nous nous inclinons devant toutes ces tombes et adressons aux familles en deuil nos condoléances très sincères.

BIBLIOGRAPHIE

Viennent de paraître :

LA CHANSON DE TOUJOURS
par Lina Leroux

Un volume 224 pages, aux Editions Eugène Figuière, 166, boulevard Montparnasse, Paris, et dans toutes les bibliothèques. Prix : 12 francs.

COMME LES AUTRES
par Reine Tournier

Aux Editions René Debresse, 31, boulevard Bonne Nouvelle, Paris, et dans toutes les bibliothèques. Prix : 7 fr. 50.

BREVET TUNISIEN N° 3300

M. Enrico Garda, industriel à Paris, propriétaire du brevet tunisien d'invention n° 3300, déposé le 29 juillet 1925 et relatif à : « Dispositif pour empêcher la production de chocs dans les véhicules » désire entrer en relation avec des industriels de Tunisie pour la vente ou la concession de licence pour l'exploitation dudit brevet.

Pour offres ou renseignements s'adresser à M. Raymond Valensi, ingénieur à Tunis, 20, rue de Russie.

KORBOUS

La Cie des Eaux Thermales de Korbous, désireuse de satisfaire sa nombreuse et fidèle clientèle, l'informe qu'elle louera, comme l'an passé, ses villas et appartements à des prix très réduits, pendant la saison d'été qui a commencé le 1er juin.

Tarifs et renseignements sur demande à la Direction Générale, 5, avenue de Paris, Tunis, et à la Direction de l'Exploitation à Korbous. Téléphone : 4.

DEMANDEZ PARTOUT
le Rhum Chauvet
JULES CURTELIN ET JEAN GASSAR
Représentants-dépositaires
4, Rue de Flandres — TUNIS

PHARMACIE BLOCH
4, Avenue de France, et Rue Al-Djazira
BLOCH Léon Fils
Pharmacien de 1re Classe
de l'Université de Montpellier

BREVET TUNISIEN N° 3852

MM. Francesco Carlo Palazzo et Fortunato Palazzo, à Florence, propriétaires du brevet tunisien d'invention n° 3852, du 27 juillet 1929 relatif à : « Procédé pour la production simultanée de phosphate bicalcique précipité et de nitrates synthétiques » désirent entrer en relation avec des industriels de Tunisie pour la vente ou la concession de licence pour l'exploitation dudit brevet.

Pour offres ou renseignements s'adresser à M. Raymond Valensi, ingénieur à Tunis, 20, rue de Russie.

Hammam-plage - Les Pins

LE MEILLEUR PATRIMOINE POUR VOS ENFANTS

Achetez leur un lot de terrain à proximité de la ville, sur belle plage, au grand air, au nouveau lotissement de « HAMMAM-PLAGE-LES-PINS ».
Lots d'environ 500 à 1.000 m² de 7 à 12 francs le mètre carré payables 100 à 250 francs par mois, sans obligation de construire.

Plus value certaine

Pour visiter, renseignements ou recevoir plan : voir ou écrire à
Ange NACCACHE, 6, Rue d'Alger — TUNIS
Téléphone 10.40

Compagnie Algérienne

Société Anonyme fondée en 1877
Capital : 105.000.000 de Francs entièrement versés
Réserves : 90.000.000 de Francs
Siège Social : PARIS, 50, rue d'Anjou

TOUTES OPERATIONS DE BANQUE
DE BOURSE ET DE CHANGE

Comptes de dépôts à vue et à préavis
Dépôts à échéance
Escompte et Encaissement de tous Effets
Crédits de Campagne
Prêts sur Marchandises
Envois de Fonds — Opérations sur Titres
Garde de Titres — Souscriptions
Paiement de Coupons
Location de compartiments de coffres-forts
Emission de Chèques
et de Lettres de Crédit sur tous Pays

Agences en France
et dans toutes les villes et principales localités de l'Algérie et du Maroc
et en SYRIE

EN TUNISIE :
Tunis, Béja, Bizerte, Djerba, Gabès, Kairouan, Le Sef, Mahdia, Mateur, Medjez-el-Bab, Sfax, Souk-el-Arbaouk-el-Khemis, Sousse, Zarzis.

Correspondants dans le monde entier

Raymond VALENSI

INGÉNIEUR ARCHITECTE
TUNIS — 22, Rue de Russie — TUNIS
DEPOT DE MACHINES AGRICOLES
41, Aue Al-Djazira, 41

Placement Or

Sur terrain d'avenir. Grand lotissement 40.000 mc. au Belvédère-supérieur par lots de 400 à 500 mc. Facilités de paiement.
S'adresser chez Ange NACCACHE, 8, Rue d'Alger, à Tunis — Tél. : 10.49.

ANIS BERGER

Claude Berger et Cie — Marseille
Apéritif Anisé

Pianos
ERARD, PLEYEL & HOFMANN
Les Trois marques mondiales
J. & A. Bembaron
7, Rue d'Italie - TUNIS

N.B. — Etant donné l'importance de nos achats nous vendons nos pianos à des prix défiant toute concurrence.

Grand Hôtel & Gd Hôtel de France

8, rue Léon Roches
TUNIS
Eaucourante Ascenseur
12 appartements avec salle de bain privée
Chauffage central partout
Salle pour noces et banquets
J. EYMON Propriétaire

Grande Pharmacie du Marché

10, Rue d'Espagne— TUNIS — Tél. 5.85
Paul JARMON, docteur en Pharmacie, Licencié ès-sciences, ex-chef de Travaux à la Faculté de Médecine de Toulouse.
Pharmacie d'ordonnances : Produits purs. Prix modérés. Livraisons à domicile. Expédition à l'Intérieur.
Fournisseur de l'Amicale des postiers français et de l'Amicale des postiers indigènes.
Dépôt Général
de la FARINE LAROUSSE

Comptoir National d'Escompte de Paris

Société Anonyme au capital de 400 millions de Francs entièrement versés
Dépôts à vue et à échéance fixe
(TAUX AVANTAGEUX)
Agence en Tunisie :
TUNIS — BEJA — BIZERTE — MATEUR
MONASTIR — SFAX — SOUSSE
Escompte et Recouvrements
TOUTES OPERATIONS DE BANQUE, DE BOURSE ET DE CHANGE
Location de compartiments
de COFFRES-FORTS
— Dépôt de Colis —

Maisons recommandées

Artificiers - Ancienne maison Paonessa Père et Fils, Louis Paonessa Fils, successeur, rue de Bretagne - Tunis.

Tunisia-Palace, 1er ordre, au centre de Tunis des gares, des bateau, de la poste, des théâtres — Cuisine réputée à prix fixe, à la carte — Ascenseur.

Grande Fabrique d'Espadrilles Ripoll Mentero et Garcia — Tél. : 24.17 — 1, Rue Al-Djazira, Tunis — Gros, demi-gros, détail.

Maison de santé pour les yeux, dirigés par M. le Dr Cunod — 1re Clinique fondée en Tunisie en 1883 1, rue Zarkoun — Tunis

Belle Jardinière — Vêtements et tout ce qui concerne la Toilette pour hommes. — M. A. Combry — 5, Rue d'Angleterre et 17, Rue d'Italie (en face la Poste, Tunis).

Grands Magasins de Nouveautés du « Petit Paris », Avenue de France, Tunis — Brami Frères et Cie, propriétaires.

Le Gérant : E. LUMBROSO
Imp. GORSSE, BASCONE et MUSCAT

Grande Distillerie Tunisienne
G. & E. LICARI
USINE A VAPEUR
Rue d'Espagne et Rue de Besançon — TUNIS
Liqueurs de premier choix — Vins en gros
SPECIALITE D'AMER ET DE FERNET LICARI
Récompenses à plusieurs expositions et concours. — Médaille d'or. — Exposition Universelle de Paris 1900. — Médaille vermeil au Concours de Paris 1900.

Restaurant du Japon
—0— 7, Rue Amilcar — TUNIS —0—
Changement de direction
Gérant : M. Léonard RIZZO
La direction des cuisines a été confiée à M. LE GAC, ex-chef des cuisines de l'Hôtel d'Argenson, Paris.
Service à la grande carte. — Repas à 10 fr. — Pension 500 fr, demi-pension 300 fr., service non compris.

Société Générale pour la Fabrication de la Dynamite
Procédés et Brevets A. NOBEL
PELLET César, agent
DEPOSITAIRE A TUNIS : 9, Rue de Bretagne
Dynamite Gomme A et N° 1 Détonateurs, Mèches de mines, 3 tissus goud round — Téléphone 1.39.
Adresse Télégraphique : Pellet — Tunis

L'HUILE QUI GRAISSE LE PLUS
« Vacuum Mobiloil »
Marque « GARGOYLE »
Maison A. MODIGLIANI
Agent général et Dépositaire pour la Tunisie
5, Rue Saint-Charles — TUNIS
Télégr. : Import-Tunis Tél. : 6

Compagnie de Navigation Mixte
Cie Touache — Paquebots-Poste Français
Imm. au Trib. de Commerce de Lyon N° B 1624
AGENCE DE TUNIS
Service régulier entre Marseille-Tunis et Tunis-Marseille
Pour fret et passages, s'adresser aux Bureaux de l'Agence à Tunis, Rue d'Alger
L'Agent principal : Casimir PEDELUPE

Banque Franco-Tunisienne
des prêts mobiliers et monts de piété tunisiens.
La Société délivre des Bons de Caisse qui rapportent CINQ pour CENT NET d'impôt à vue, CINQ et DEMI pour CENT à 1 an. On peut dire que c'est le roi des placements, 13, Rue d'Alger — Tunis.

Garage Victorine
Box particulier - Entretien des autos
12, Rue de Vesoul (à 100m de l'av. Jules-Ferry)

Moulins-Concasseurs
Bamfords "LE RAPIDE"
MOULINS pour blé, orge, maïs, café, etc..
1.200 références en Tunisie
Essais, devis et renseignements franco sur demande
INDUSTRIA
70 Avenue de Carthage - TUNIS

Cie Générale Transatlantique
Services Maritimes de la Méditerranée
AGENCE DE TUNIS
Pour tous renseign., s'adresser à l'Agence, 3, r. Es-Sadikia
Départ de Tunis pour Marseille directs tous le samedis à 5 h. du soir. — Départs de Bizerte pour Marseille les mardis à 17 h.

Office Français Immobilier & Commercial
« ASSURANCES »
(28e ANNEE)
28 Rue d'Italie — TUNIS — Téléph. 18.96
Vous qui désirez vendre Fonds de Commerce, Immeubles, Terrains, etc., et qui ne trouvez pas d'acquéreur sur place, adressez-vous en confiance à OFFICE FRANÇAIS.

BANQUE DE TUNISIE
Société anonyme au Capital de 16.000.000 de Francs
Siège Social à Tunis - Succursales à Sousse, Sfax et Bizerte
Agences : Tunis (Agence A), Béja, Kairouan, Mahdia, Mateur Medjez-el-Bab, Monastir, Souk-el-Khemis, Ferryville Gabès, Zarzis, Ebba-Ksour, Nabeul, Djerba
Escompte, Recouvrements, Dépôts à vue et à échéances fixes Emissions de chèques et de lettres de crédit pour tous pays. Ordres de Bourse. Dépôts de Titres. Location de coffres-forts
Agence de la Compagnie Générale Transatlantique

AGENCE GENERALE D'ASSURANCES
LA NATIONALE
Vie, Incendie, Accidents de toute nature, Vol, Grêle
« LA NATIONALE », se classe comme les années précédentes en tête de toutes les Compagnies françaises, dépassant de beaucoup la Compagnie venant immédiatement après elle.
S'adresser pour tous renseignements à
MM. Eugène BESSIS & Fils, Agents généraux
4, av. de France - TUNIS — Téléph. 4.79

MATERIAUX DE CONSTRUCTION
B. BISMUTH
Importateur direct de la Société Générale des Tuileries de Marseille et Cie
Chaux et Ciments « Valette-Viallard » de Cruas admis par les Administrations des Travaux Publics et du Génie Militaire
Fers, aciers marchands
Usine d'Agglom. en Ciment à Djebel-Djelloud
ENTREPOT : 8, Rue de Portugal (prolongée)
BUREAUX : Rue Es-Sadikia

Chaux Hydraulique et Ciments
PAUL POTIN
DEPOT : Rue de Turquie (Port)
BUREAUX 99, Avenue Jules-Ferry — TUNIS
Téléphones 4 87 Potinville Réseau Hammam Lif N° 2